



Le Carré des canotiers, ce qu'il est, ce qu'il doit être

**Assemblée générale du 28 février 2026
Rapport moral du président**

Il est nécessaire de rappeler sur quelle base le Carré des canotiers a été créé en 2010. L'objectif était la naissance d'un centre inédit d'interprétation des loisirs et sports nautiques français de part et d'autre du restaurant de l'Horloge à Joinville-le-Pont, un haut lieu de l'histoire du canotage. L'arrêt de ce projet en 2022 a amené le président fondateur à ne pas renouveler son mandat.

Pour que ce projet originel réussisse, le Carré a voulu travailler à la reconnaissance d'une question par l'étude et la promotion de l'histoire et du patrimoine du canotage, des loisirs et sports nautiques et par la constitution d'une collection cohérente et révélatrice de cette histoire et de ce patrimoine. D'où la définition d'un champ chronologique large courant jusqu'au début du XXI^e siècle pour ne pas exclure les embarcations « plastiques » ou autres.

Le Carré a voulu rassembler tous les particuliers et toutes les associations et structures s'intéressant à cette question. Non dans une volonté de fédéraliser mais dans le souci de mutualiser les connaissances aidant à une reconnaissance. En cela, la Régate 1900, organisée à Cenon-sur-Vienne par le Grand-Châtelleraut avec l'aide du Carré des canotiers, a été un moment fondateur car elle a permis à nombre de membres actuels de notre association de s'y rencontrer. C'est par la Régate 1900 que des liens avec d'autres associations ont été établis, qu'elles soient françaises, comme par exemple Voile et Canotage d'Anjou et Yoles de Loire, ou étrangères, comme par exemple, Thames Traditional Boat Society ou Classic Boat Club e.V.

Le Carré a entamé la refonte de son site internet afin d'y accueillir un inventaire participatif des bateaux et des objets pour mettre en valeur sa collection et celle des particuliers et des musées. On pense en particulier au musée d'intérêt national de la Batellerie et des voies navigables de Conflans-Sainte-Honorine qui y a intégré l'ensemble de sa flottille d'embarcations de plaisance. Cette possibilité offerte à tous est un succès. Cet inventaire, qui passe par un grand travail de contact et d'échanges, permet de faire ressortir cette question historique en faisant émerger des trésors patrimoniaux accompagnés de présentations riches d'intérêts. On pense par exemple à la médaille des régates de la Société Nautique de la Haute Seine organisée à Bercy en 1856 et mise en ligne par la SNHS soucieuse de son histoire et de son patrimoine.

Pour que ce projet réussisse, le Carré a mis en place un atelier de recherche. Ce groupe a construit des outils pertinents et téléchargeables aidant à la compréhension de cette histoire technique et nautique comme un lexique des embarcations ou la « Chronologie du canotage, des loisirs et sports nautiques (1790-1936) ». Ces deux outils existent, comme d'autres, sous forme matériel et sont disponibles à la demande sur le site.

Pour amener la reconnaissance de l'histoire et du patrimoine du canotage, des loisirs et sports nautiques, le Carré des canotiers a établi des partenariats avec des institutions comme, par exemple, le Comité des Travaux Historiques et Scientifiques ou la BnF et Gallica ; autre manière de justifier la naissance d'un lieu consacré à cette question.

Dans la même logique, le Carré a cherché à exposer sa collection et ses ressources en les accompagnant d'un catalogue comme, par exemple, lors du Festival de Loire 2023 avec un catalogue (téléchargeable en ligne) et un chantier de construction de péroires suivant la logique des « construits toi-même ». On pense aussi aux Journées Européennes du Patrimoine 2024 à la mairie de Joinville pour « La croisière de Joinville à Joinville » de la FRI, la Fédération des Rameurs Indépendants, en 1912.

Pour que ce projet réussisse, le Carré des canotiers a veillé, étudié, alerté et partagé ses découvertes avec des institutions s'intéressant au même domaine. Le musée de Nogent-sur-Marne, devenu Musée du territoire Paris Est Marne & Bois, étant spécialisé dans les peintures nautiques de Ferdinand Gueldry, l'atelier de recherche du Carré l'a plusieurs fois alerté et a rédigé des rapports d'expertise comme, par exemple, pour « L'Entraînement d'aviron », daté de 1885, acquis par le musée PEMB en 2023. Les acquisitions du Carré, après étude et expertise, ont pu aussi être partagées. On pense, par exemple, à la plus ancienne vue connue de la Maison Fournaise à Chatou dont la reproduction à grande échelle est aujourd'hui exposée dans l'entrée du musée Fournaise sur l'île des impressionnistes.

Grâce à ses veilles et ses achats, le Carré participe à la sauvegarde de ce patrimoine. On pense, par exemple, au rob-roy du prince impérial construit par Searle & Sons en 1867 que le Carré a trouvé et acquis en 2016 et qui a été inscrit aux Monuments Historiques depuis. La sauvegarde passe aussi par des dons comme, par exemple, le canot à voile de Langon en 2023 dont l'étude a révélé une construction antérieure à 1878.

Faute de lieu et en attente du projet autour de l'Horloge, le Carré des canotiers a été obligé d'entreposer ses bateaux et collections dans différents espaces en Anjou, Normandie, région Centre et Bretagne. Suite à l'arrêt de ce projet, le Carré est toujours sans lieu. Outre son coût, cet éclatement géographique n'aide pas à l'inventaire et au traitement historique et patrimonial de la collection du Carré.

L'absence de lieu n'est pas sans conséquence sur le recrutement des adhérents. Il est difficile de se projeter sur un projet qui reste virtuel depuis 2010. Ce manque d'adhésion suffisant ne facilite pas le traitement des collections comme par exemple les centaines de pièces de la donation Louis Pillon reçue récemment par le Carré.

Par ces réalisations, on voit ce qu'est le Carré des canotiers. On comprend la cohérence de ce qu'il a entrepris depuis sa création et la pertinence de son action pour aider à l'émergence d'une reconnaissance de l'histoire du canotage, des loisirs et sports nautiques. Mais on voit aussi ses limites faute de lieu et de membres en nombre suffisant.

On comprend au regard de ces constats ce que le Carré des canotiers doit être. Il doit d'abord poursuivre ses buts associatifs et son travail participatif mais il doit aussi relancer son attractivité pour augmenter les recrutements.

L'attractivité passera par la relance des « équipages » du Carré, dédiés à des projets spécifiques comme l'équipage 3D qui, par son innovation, aide aux relevés des bateaux et au renseignement de leur dossier d'étude.

La réplique à venir du canot Wauthelet, construit dans les années 1880 à Paris non loin de la Gare de Lyon par un constructeur réputé, est un autre moyen de rendre attractif le Carré. Faute de lieu, les premiers tracés commenceront en province chez un membre du Carré. C'est là que se réunira l'équipage Wauthelet.

L'objectif est aussi de naviguer, de participer à des rassemblements, de sortir les bateaux du Carré. C'est une autre manière de montrer nos savoirs-faire et d'attirer des adhérents au Carré.

Le Carré des canotiers doit continuer à chercher un lieu susceptible de recevoir notre collection de bateaux, objets et documents afin que nous puissions les traiter sans perte de temps et d'énergie dans des déplacements. Le Carré a besoin d'ouvrir une porte pour accueillir ses membres et ses visiteurs. Au regard des aides qu'il apporte à la compréhension de l'histoire et du patrimoine du canotage, des loisirs et sports nautiques, le Carré des canotiers doit continuer à chercher des pistes pour obtenir plus de soutien.

Frédéric Delaive, président du Carré des canotiers